



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cotisation foncière des entreprises

Question écrite n° 16655

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur la question du calcul de la CFE. Un collectif d'entreprises tarnaises demande la transposition du mécanisme d'application de la CFE à toute variation de CFE d'une année sur l'autre en se référant à la CFE de 2010 et non plus à la taxe professionnelle de 2010. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16655

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2013](#), page 933

Question retirée le : 9 juillet 2013 (Retrait à l'initiative de l'auteur)